



City-Pro

Professionnels de Formation

Programme de Formation



FORMATION ET TESTS CACES® R490 GRUES DE CHARGEMENT - TELECOMMANDE EN OPTION

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne appelée à manipuler une grue de chargement.

PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans.
- Avoir une attitude responsable.
- Maîtriser le français et les 4 opérations de base.

DUREE

De 14H à 21H

Variable en fonction de l'expérience
(se reporter au devis ou à la convention de formation).

TARIF

A partir de 590 € HT

CALENDRIER

Disponible sur notre site.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Organisation par ateliers pédagogiques.
- Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R490.
- Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

VALIDATION DES ACQUIS

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.
Le CACES est délivré avec ou sans l'option télécommande.

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émergence par ½ journée et attestation de stage.

LIEU ET ORGANISATION

Au sein de nos centres CITY PRO ou en entreprise, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilités réduites.

Un référent handicap est à votre disposition pour tous aménagements pédagogiques et matériels liés à votre formation.

REFERENT PEDAGOGIQUE

Alexandre DEBRIL

CONTEXTE

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 2 décembre 1998.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité.

L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite d'une grue de chargement en situation de travail, de lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de ce matériel, de lui communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, de lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Il devra maîtriser la conduite des grues de chargement conformément à la recommandation R490 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R490.

CONTENU DE LA FORMATION

Répondant à l'annexe 2 du Référentiel de connaissances de la recommandation R490 de la CNAM :

FORMATION THEORIQUE

- A - Connaissances générales
- B - Technologie des grues de chargement
- C - Notions élémentaires de physique
- D - Stabilité des grues de chargement
- E - Déplacement des grues de chargement sur site
- F - Risques liés à l'utilisation des grues de chargement
- G - Exploitation des grues de chargement
- H - Accessoires de levage et règles d'élingage
- I - Vérifications d'usage des grues de chargement

FORMATION PRATIQUE

- A - Prise de poste et vérification
- B - Conduite et manœuvres
- C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- D - Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

CONDITIONS DE PASSAGE DU TEST CACES® (3h30 minimum)

Test d'évaluation réalisé par un testeur certifié, composé d'une épreuve théorique sous forme de QCM (environ 1h) et d'une épreuve pratique constituée d'un ensemble de réalisations prédéfinies en situation de travail (de 1h environ).

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs ou modalités d'inscription, merci de nous contacter :

Tél : 03.28.64.77.88 ou par courriel : dunkerque@city-pro.info